

Londres, via Lausanne... Londres ou : L'authentique histoire d'une bouteille de whisky !

Autor(en): **Acg.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **74 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Londres, via Lausanne... Londres !

ou l'authentique histoire d'une bouteille de whisky !

Une jeune Suisse, mariée l'an dernier à un citoyen anglais, était venue passer, seule, ses vacances d'été à Lausanne.

Pour faire plaisir à son mari resté de l'autre côté de la Manche, la voici qui achète, pour environ vingt-cinq francs, une bouteille de whisky anglais véritable et introuvable en Angleterre.

Elle fait aussitôt un paquet et, sans penser à autre chose qu'à ce rapatriement cocasse, elle l'envoie.

Mais il y avait la douane !

Or, quand le destinataire reçut ce produit « made in England » et non loin de chez lui, il dut acquitter des droits d'entrée pour un montant de 20 shellings — environ 17 francs suisses — soit une fois et demie la valeur de la marchandise à son départ d'Angleterre !

A chaque rasade, notre citoyen anglais enrichissait donc : un fabricant de son pays, la caisse de clearing britannique, plusieurs compagnies de transports, un exportateur anglais, un importateur et un détaillant suisses, les douanes helvétiques et la douane britannique. De quoi se rincer la dalle — O ! shoking ! — avec un plaisir plus que sextuplé...

Connaîtra-t-on des joies gustatives d'aussi subtile qualité avec l'impôt sur le vin que l'on fait doucement mûrir par Berne ?

(acg.)

Il y a 85 ans on... électrifiait!!!

C'était l'époque des wamps... à pétrole — pardon, des lampes à pétroles. La fée électricité était encore dans les langes et l'on n'en connaissait que le côté... pile !

Evoquer ce temps où les lampes étaient à tube et non en forme de poire, en 1947, où les colonnes de journaux sont remplies par de longues et souvent obscures ordonnances restreignant l'usage courant de l'électricité, ne manque pas de piquant.

Lisez plutôt, à la chandelle, cet article du *Conteur* du 14 novembre 1863 concernant l'éclairage électrique de la gare d'Aigle pendant le tir cantonal de 1862 :

La question de l'éclairage électrique revenant fréquemment à l'ordre du jour, nous croyons que ces renseignements fournis par M. Cauderay à la Société vaudoise des sciences naturelles pourront intéresser un grand nombre de nos lecteurs :

Les trois lampes électriques employées avaient été transportées à Aigle dès la chute du Rhin, près de Schaffhouse, où elles servent à l'illumination de la cascade ; elles ont été fournies par la fabrique Duboscq, à Paris. On a employé trois piles de Bunsen, à diaphragmes, chargées d'eau étendue d'acide sulfurique et d'acide nitrique pur.

Le 11 août on a éclairé (pour essai) de 8 h. à 9 h.	1 h.
Le 14 août on a éclairé de 8 h. 10 m. à 10 h. 25 m.	2 h. 15 m.
Le 16 août on a éclairé de 8 h. à 10 h. 05 m.	2 h. 05 m.
Le 17 août on a éclairé de 7 h. 50 m. à 10 h. 50 m.	3 h.
Total	8 h. 20 m.

Donc, pour les trois appareils 22 heures, et avec l'heure d'essai du 11, 23 heures, pendant lesquelles on a consommé :